

Iconicité et mouvement des signes en langue des signes française

Christian Cuxac*

Dans les différentes langues des signes pratiquées dans le monde, l'ensemble du corps des locuteurs participe activement à la construction du sens, et les mouvements effectués pour faire sens peuvent concerner la totalité du corps : ainsi, des petits hochements de tête, à caractère essentiellement phatique, des mouvements des muscles faciaux permettant de manifester diverses expressions du visage, à valeur modale ou adverbiale, des mouvements du regard, etc. C'est seulement du mouvement en tant que paramètre participant à la réalisation des signes (ou des ensembles gestuels) effectués avec les membres supérieurs et les mains dont il sera question ici.

Le paramètre mouvement sera interrogé à partir de la notion centrale d'iconicité qui, selon moi, constitue la clé de toute entrée pertinente - pour les apprenants comme pour les chercheurs - dans les langues des signes. Une première partie de ce travail sera destinée à cadrer épistémologiquement cette notion.

Pour le moment, je limiterai mes investigations à l'iconicité dite d'image, à savoir - c'est la plus basique et pratique des définitions - lorsqu'il existe un lien de ressemblance formelle entre le(s) signe(s) et ce à quoi il(s) réfère(nt) dans le monde extra linguistique de l'expérience.

1. Visée iconisatrice, processus d'iconicisation et structures de grande iconicité.

Les langues des signes sont pourvues d'un lexique standard, ensemble d'unités discrètes, d'une iconicité référentielle variable (un continuum iconique). Ces lexiques, bien que pouvant présenter certaines ressemblances inter langues, sont spécifiques à chaque langue des signes, aussi bien sur le plan de leur forme que de leur stratification signifiée.

Mais la grande originalité des langues des signes réside dans le recours à des structures de très grande iconicité ne faisant pas ou peu intervenir le lexique standard. Ces structures, jusqu'aux formes utilisées, sont très semblables entre langues des signes. Ce sont elles que les sourds de communautés linguistiques différentes utilisent pour communiquer entre eux lors de rencontres internationales fortuites ou programmées.

Leur présence dans toutes les langues des signes justifie une partition dans l'analyse de celles-ci.

1. 1. Caractéristiques fonctionnelles de la grande iconicité.

C'est cette grande iconicité des langues des signes qui sera examinée en premier chef ; il est en effet plus aisé d'en rendre compte. Dans des écrits antérieurs, faute d'avoir encadré l'iconicité dans une dynamique, j'en avais fait une notion un peu magique, expliquant tout et son contraire. Afin d'éviter ce piège, je postulerais un processus d'iconicisation (de l'expérience), s'intégrant dans une intention sémiotique - construire du sens pour et avec autrui - visant à rendre compte d'une expérience réelle ou imaginaire perceptivo-pratique.

Cette visée iconisatrice, si l'on prend le cas de figure le plus simple d'une expérience passée réelle, correspond à des séquences équivalentes à : "voilà, ça s'est passé comme ça"- et l'on montre en disant ; "c'était dans une pièce qui était comme ça"- et que l'on montre en la décrivant, "où un personnage comme ça, ..."- et que l'on montre en l'imitant, etc.

Un peu ce qu'évoque ce que l'on appelle, en criminologie, une reconstitution.

Toutes les langues permettent de construire de telles reconstitutions d'expériences, mais les langues orales ne font que le dire (sauf les cas d'ajouts gestuels : un poisson grand "comme ça", ou d'imitation posturale de personnages, ou d'imitation de voix dans des dialogues rapportés) n'atteignant le "comme ça" qu'en le disant, sans le montrer.

Il en va tout autrement avec les langues des signes, où la dimension du "comme ça" en montrant et en imitant (comme si j'étais celui dont je parle, et quelles que soient ses actions) peut toujours être activée.

On peut parler avec les langues des signes d'intention sémiotique se manifestant dans une visée iconisatrice. Celle-ci met en oeuvre des mécanismes cognitifs qui sélectionnent ce qui, dans l'expérience, doit ou peut être iconisé et qui le restituent, en langue, sous forme d'énoncés.

J'appelle grande iconicité les traces structurales - en langue - d'un processus d'iconicisation au service d'une visée iconisatrice, lorsque la dimension du "comme ça" est conservée.

1. 2. Caractéristiques structurales de la grande iconicité.

Ces structures de grande iconicité, résultats en langue d'un filtrage cognitif effectué dans le cadre d'une visée iconisatrice sont, à quelques nuances formelles près, identiques dans les différentes langues des signes pratiquées dans le monde. Ces structures ayant été inventoriées par ailleurs (Cuxac, à paraître), un simple rappel suffira :

- les spécifications de forme rendent compte de lieux, d'objets ou de personnages individuels (ce que Langacker appelle des instanciations).
- les transferts situationnels rendent compte de déplacements d'un objet ou d'un personnage par rapport à un repère locatif fixe.
- les transferts personnels rendent compte d'actions en train d'être effectués ou subies par un personnage ou un objet-, (il s'agit de processus exclusivement perfectifs, au sens de Langacker)
- structures de transfert situationnel et de transfert personnel peuvent en outre se combiner en doubles transferts.

1. 3. Caractéristiques opérationnelles de la grande iconicité.

Ces structures de grande iconicité sont attestées lors d'activités langagières assez bien définies:

- construction de références actionnelles spécifiques
- construction de relations sémantiques spatiales (localisation et déplacement d'actants par rapport à des repères fixes, relations tout-partie, etc...)
- construction de références temporelles indépendantes du temps zéro de l'énonciation.

On voit qu'il s'agit là d'un langage assez restreint : objets et personnages instanciés (et non des types), procès particuliers en cours d'accomplissement, références spécifiques redoublant une expérience. L'intérêt est de voir que les saisies cognitives du monde réel ou imaginaire, placées sous la dépendance d'une visée iconisatrice et mises en langue, entrent dans un cadre structural très strict et fermé. Par son universalité et son extrême figurabilité, cette grande iconicité nous permet, en l'interrogeant, de répondre à des questions concernant, certes restreintes à une visée iconisatrice, les filtrages cognitifs de base propres à l'esprit humain. Lorsque l'on étend ce questionnement, non plus seulement au niveau du noyau dur des structures, mais à leur enchaînement (dans une activité de récit, par exemple) on peut de la même manière avoir des réponses intéressantes sur ce qu'il en est des relations fond/figure, contenant/contenu, localisant/localisé, stable/déplaçable, déjà là/nouveau, aspectualité des procès, relations de cause à effet, simultanéité de procès, schémas actanciels, etc...

2. Processus d'iconicisation sans visée iconisatrice : l'iconicité des signes standards.

Lorsqu'elle est déclenchée par une visée iconisatrice, mettre en doute l'intérêt d'une entrée par l'iconicité pour mieux comprendre le fonctionnement cognitif, a aussi peu de sens que de demander à un peintre figuratif pourquoi il fait ses personnages ou ses paysages ressemblants.

Il n'en va pas du tout de même lorsque l'iconicité constatée n'est plus, de toute évidence, l'effet d'une visée iconisatrice, comme c'est le cas des activités langagières qui, en langue des signes mettent en oeuvre des signes standards, puisque l'utilisation de ceux-ci, unités discrètes, correspondant à des types, vise au contraire à la généralité.

On pourrait certes faire l'hypothèse d'une visée iconisatrice première, prélude à toute intention sémiotique, auquel cas on n'aurait plus qu'à utiliser à d'autres fins, des unités et des structures déjà là. Hypothèse absurde dans la mesure où cela voudrait dire que les stabilisations conceptuelles vont ontogénétiquement du spécifique au générique, ce que les catégorisations très précoces de l'enfant ne font que démentir. D'autre part, si l'on réfère aux tous débuts des activités langagières de l'enfant, il est clair que ses communications avec son entourage se fondent sur de tous autres enjeux que sur l'intention de redoubler langagièrement des expériences sensibles.

Or, comme les enfants entendants catégorisent au même âge, au moyen d'unités non iconiques, (les mots), que les enfants sourds, on ne peut même pas avancer l'idée que l'iconicité des signes standards faciliterait la conceptualisation.

On résumera ainsi les observations précédentes : si l'iconicité était tributaire d'une visée iconisatrice première, c'est à dire conditionnelle, il n'y aurait pas de langues orales. L'explication de l'aptitude à catégoriser est donc ailleurs que dans la capacité à iconiser le monde.

Deux questions se posent donc :

- d'abord comment expliquer que l'iconicité (certes moindre des signes standards) soit présente dans des activités langagières n'ayant rien à voir avec une visée iconicisatrice ?

- deuxièmement, comment, à ce moment là, conférer à cette moindre iconicité une valeur explicative à rebours des mécanismes cognitifs sous-jacents ?

3. Iconicité des créations lexicales chez des sourds isolés.

Je m'efforcerai, dans un premier temps, de répondre à la première question. Pour cela, je ferai appel à la surdité comme puissant analyseur de la communication humaine. En effet, les enfants nés sourds dans un environnement exclusivement entendant présentent le cas de figure unique d'êtres humains placés dans une situation où ils ne bénéficient d'aucune sollicitation linguistique (verbale) et où, avec des capacités intellectuelles normales, ils ne peuvent mettre en oeuvre les processus d'acquisition normaux d'une première langue orale. Hors système d'éducation spécialisé, (apprentissage artificiel d'une langue orale, et sans rencontrer d'autres sourds pratiquant une langue des signes (acquisition d'une langue première, -une langue des signes-, dans des conditions normales d'environnement linguistique), qu'en est-il alors de leurs relations communicationnelles avec leur entourage? De rares chercheurs se sont penchés sur ce problème, pourtant fondamental, où l'observation des faits, antérieurement à toute anticipation théorique, est capitale.

C'est ce qu'a fait, par exemple, Yau en collectant de nombreuses données sur la constitution de langages (en particulier de lexiques) gestuels chez des personnes sourdes adultes isolées. Il ressort de ses recherches :

- que les stratifications signifiées attestées chez ces locuteurs sont à la fois très semblables, mais qu'elles n'en demeurent pas moins influencées par le système culturel qui les entoure, nous indiquant par la bande, que les hypothèses extrêmes : "il y a des choses qui n'ont plus qu'à être nommées" et "il n'y a, comme dicible, que du culturalisé", sont en fait des réponses trop tranchées qui viennent d'une façon de mal poser un problème

- qu'en ce qui concerne tout au moins les stratifications signifiées proches, les formes attestées pour en rendre compte, sont fortement semblables d'un individu à l'autre.

Les faits observés par Yau sont corroborés par ce que l'on sait sur les créations de signes chez les petits enfants sourds vivant en milieu entendant : avant leur entrée en institution scolaire, ces petits enfants tentent de communiquer avec leur entourage au moyen de gestes de leur cru. Si la famille est prévenue contre ces créations et refuse de les prendre en compte, l'enfant arrête le processus créatif. Si, au contraire, la famille réutilise les signes de l'enfant, un code familial gestuel s'installe, semblable formellement aux lexiques observés par Yau chez les adultes sourds isolés.

Ces créations lexicales gestuelles (ces signes), constats d'une aptitude humaine à catégoriser, permettent de faire l'hypothèse de stabilisations conceptuelles pré linguistiques. Celles-ci s'ancreraient dans la perception, essentiellement visuelle, (en particulier en ce qui concerne les sourds) ou, pour ne pas être trop réducteur, dans l'univers perceptivo-pratique. La forte ressemblance des formes gestuelles retenues montre qu'un processus d'iconicisation de l'expérience a été mis en oeuvre indépendamment d'une visée iconicisatrice initiale et que ce processus se fonde sur l'appréhension-reprise de formes saillantes, la description de contours de formes et/ou la reprise gestuelle iconique de formes saillantes des référents catégorisés.

Plusieurs remarques suite à cette hypothèse :

a) Le fait que ces stabilisations conceptuelles deviennent linguistiques en étant mises en signes en renforce certainement la stabilité.

b) Ces catégorisations semblent issues d'une visée sémiotique indifférenciée mettant en jeu des processus d'iconicisation référentielle de l'extra linguistique au moyen de séquences gestuelles autant catégorisantes que spécifiantes. La différence entre signe représentant le type et signe représentant l'individu instancié semble être marquée par l'environnement- de la mimique, du regard et du contexte- qui accompagne ces ensembles gestuels.

c) Ces lexiques présentent de fortes ressemblances formelles avec les ensembles gestuels de grande iconicité des langues des signes à histoire institutionnelle : en particulier, les spécifications de forme et les transferts personnels. Ils sont cependant moins chargés iconiquement.

d) S'il semble donc y avoir une indifférenciation gestuelle concernant le type et l'instanciation d'un individu extrait du type, la forme des signes ainsi créés manifeste néanmoins une différenciation cognitive tranchée entre des entités référentiellement stables, et des événements les concernant. On reconnaît là, la différence

établie par Langacker (1987) entre "choses" et "processus". En effet, les premières sont rendues par des signes spécifiant une forme ou un contour de forme ou par des combinaisons gestuelles associant description de contour de forme et action fréquemment associée à cette forme (en général un pseudo transfert personnel -cf. Cuxac à paraître-) alors que les seconds ne font jamais appel à des spécifications de forme et sont exclusivement rendus soit par des transferts personnels, soit par des signes où les mouvements jouent iconiquement un rôle majeur, mouvements qui ne sont pas sans rappeler formellement les graphes des morphologies de R. Thom (1972). Comme quoi, cette différenciation iconique entre "choses" et "processus" apporterait un élément de preuve en faveur d'une opposition verbo-nominale comme donnée cognitive pré linguistique.

On fera alors l'hypothèse concernant l'iconicité de ces créations lexicales, d'une iconisation indépendante d'une visée iconisatrice ; iconisation conçue, non comme une aide à la conceptualisation, mais comme une construction-avec les moyens du bord que la modalité gestuelle permet- facilitant (un enfant semble avoir très tôt ce savoir sur les capacités de compréhension d'autrui) la co-construction du sens par le destinataire.

On rappellera, dans le même ordre d'idées, transposée dans le cadre de communications entre adultes, l'utilisation d'un processus d'iconisation, indépendant d'une visée iconisatrice, dans les communications internationales où une accumulation de caractéristiques fortement iconiques produit de la généralité (Cuxac, à paraître). On connaît aussi le processus inverse d'unités génériques standards dont l'iconicité est remotivée et bascule dans le spécifique (cet arbre là, que je montre, cette maison, "comme ça", etc.), parce que le signe est placé sous le regard de celui qui l'émet.

La valeur très générale de ce processus d'iconisation du monde sensible à des fins catégorisantes, la forte similitude iconique des formes retenues, témoignent du fait que ces individus sourds isolés réitèrent dans leur microcosme familial les premières étapes de la constitution des langues des signes.

Il ne faut jamais perdre de vue, c'est en cela que la surdité de naissance est un formidable analyseur, que toutes les langues des signes pratiquées à l'heure actuelle dans le monde ont eu pour points de départ, -ce sont l'univocité du point de départ, comme sa datation, qui constituent des fictions-, des situations de communication analogues, quoiqu'à plus grande échelle de population concernée, et que la genèse des signes s'est, grosso modo, toujours effectuée selon le même scénario.

Les communautés sourdes constituées dans les grandes villes, au hasard de rencontre -Platon en fait déjà état-, puis les regroupements institutionnalisés d'enfants sourds dans des structures scolaires dès le milieu du 18ème siècle n'ont fait que déployer, en l'accéléralant, le processus de sémiogénèse mis en oeuvre par ces personnes sourdes isolées, ces enfants sourds de famille entendante.

4. Bifurcation des visées et modélisation de la partition spécifique/générique des langues des signes.

Partant d'une intentionnalité sémiotique première faisant appel à un processus d'iconisation à spécificité et généralité indifférenciées gestuellement, je vais tenter de rendre compte de la partition structures de grande iconicité/signes standards qui caractérise les langues des signes à forte population et histoire institutionnelle longue.

Je fais pour cela l'hypothèse qu'une bifurcation s'est produite à partir de cette iconisation première, selon que le processus d'iconisation va se mettre au service d'une visée iconisatrice ou non.

L'iconicité, comme trace structurale de cette visée iconisatrice, caractéristique des constructions de références spécifiques, évoluera en s'affinant, que l'on prenne en compte le développement ontogénétique de l'enfant sourd vivant avec ses pairs ou celui, phylogénétique de la communauté. Cette évolution aboutira, par exemple, à des spécifications de formes de plus en plus sophistiquées, rendues au moyen de paradigmes de configurations de la main, de types de mouvements de plus en plus complexes permettant d'anamorphoser avec une grande précision des expériences sensibles dans l'espace de signation.

L'autre branche de la bifurcation, hors visée iconisatrice et caractérisant la généralité, aboutira à un accroissement considérable du lexique standard. Reste la question du maintien de l'iconicité, certes moindre, des signes standards.

Un premier élément de réponse est que l'accroissement du lexique standard a du être concomitant d'une évolution vers des résolutions formelles (signifiantes) de plus en plus économiques et de plus en plus systématiques, mais que cette systématisation s'est appuyée sur une logique de conservation économique de l'iconicité allant de pair avec des contraintes d'adaptation optimale à la réception de messages par le système visuel et des contraintes de facilitation articulatoire. On retrouve là un schéma classique d'évolution économique des langues (Frei, Martinet) s'articulant toutefois autour d'une raison de conservation iconique,

qui fixerait en quelque sorte les limites possibles de l'évolution. Cette articulation économie/iconicité est au mieux illustrée à l'heure actuelle par la création de néologismes dans les langues des signes qui passent par des stades similaires, mais en accéléré, à ceux que nous avons vu précédemment : iconicisation première, bifurcation vers la généralité, résolution économique dans le cadre restreint d'un maintien de l'iconicité.

Quant à la raison d'être de ce maintien, je ne pourrais qu'avancer l'argument pragmatique suivant : tout simplement parce que ça marche bien ; en tout cas, certainement mieux, quant à l'adéquation à la réception par le système visuel, qu'une organisation qui ne serait plus régie par une raison iconique.

C'est un peu comme si, sous prétexte, que la phonologie d'une langue orale est un système, on s'interrogeait sur le maintien dans ce système des voyelles archétypes du triangle vocalique. Pour quelles obscures raisons -certainement pas économiques- une communauté linguistique contraindrait ses générations futures à ne plus réutiliser des éléments phonologiques qui ont constitué la base d'acquisition de l'ensemble du système?

Les grandes caractéristiques structurales auxquelles a donné lieu ce mouvement d'une évolution économique allant dans le sens d'une conservation de l'iconicité ont été examinées plus en détail (Cuxac, 1996). Il s'agit essentiellement, pour la langue des signes française, hors visée iconicisatrice, de la simultanéité paramétrique regard/mimique/signes et autres mouvements du corps et du visage, de la spécialisation paramétrique intra-signes en configuration, orientation, emplacement, mouvement et de la spécialisation sémantique/iconique de chacun de ces paramètres. Concernant la simultanéité intra-signes, cela permet de nous faire voir ces derniers comme des unités de caractère moléculaire se comportant comme de véritables petites métaphores. Ce fonctionnement métaphorique est l'une des illustrations qui confirment que le caractère iconique des signes standards n'est pas une entrave au fonctionnement différentiel des unités de la langue des signes (Cuxac, 1997).

Enfin les relations sémantiques inter unités standards, utilisent pertinemment et économiquement l'espace pour marquer la totalité des relations locatives ainsi que la plupart des relations actanciennes, ces dernières se présentant comme de micro scènes spatialisées et animées.

5. Iconicité(s) des langues des signes : propositions d'encadrement théorique.

Les faits relatés jusqu'ici m'ont conduit à émettre des hypothèses sur les relations entre langage et pensée, forme des langues (des signes) et cognition.

La question qui se pose est celle de l'encadrement théorique de ces hypothèses. La partie qui va suivre devrait permettre de dépasser des clivages théoriques parfois abusifs en faisant des langues des signes des analyseurs langagiers.

Concernant l'iconicité des signes standards, c'est à dire le problème des catégorisations s'ancrant dans des stabilisations conceptuelles d'origine perceptive, on trouvera un environnement théorique adéquat dans des modèles qui postulent une structuration cognitive intermédiaire entre perception (visuelle) et structuration(s) sémantique(s) (Petitot 1991, Doursat, ici-même). Quant à la séparation cognitive entre choses et processus, nos observations s'accordent avec le modèle de grammaire cognitive de R. Langacker (1987, 1991), selon lequel il y a des proto noms et des proto verbes cognitivement distincts.

Concernant les processus, le modèle de R. Thom (1972, 1980), déduisant un inventaire restreint de morphologies élémentaires, me semble rendre compte de la morphogenèse linguistique des unités verbales de base des langues des signes.

La théorie saussurienne, en mettant l'accent sur la dimension paradigmatique des langues, modélise cette déréférentialisation décontextualisation que rend possible, chez l'être humain, l'aptitude au méta. Cette aptitude entraîne, du même coup, la dimension différentielle des unités linguistiques, et permet de comprendre que l'iconicité des signes standards n'est pas contradictoire avec un fonctionnement de ces unités en système.

La transversalité du méta permet aussi de comprendre pourquoi il est possible qu'au niveau sémantique, tout nom soit susceptible d'être dérivé en verbe, et réciproquement (Cuxac, 1996).

Déoulant de cette aptitude au méta, l'extension du lexique standard en langue des signes, convoque conjointement la théorie de la diffusion de prégnance (Thom 1980) et le modèle sémio génétique des métaphores de Lakoff et Johnson (1985). La notion de réécriture dans le domaine cible, en particulier (Lakoff 1997), explique le caractère moléculaire des signes standards et surtout des verbes, comme quoi, chaque paramètre de formation des signes peut apporter sa contribution "atomique" spécifique au sens global de l'unité.

Les phénomènes d'indifférenciation initiale des visées iconicisatrice et non iconicisatrice, puis de leur différenciation par bifurcation (spécifique/générique) sont à relier aux analyses que fait Thom (1979) des dessins d'enfants, dans lesquels la reproduction d'un bonhomme ou d'une voiture est, dans un premier temps, soumise aux avancées de la conceptualisation (réalisme intellectuel et indifférenciation des visées), avant que de s'en délivrer (réalisme visuel et naissance d'une visée iconicisatrice autonome).

L'inventaire des structures de grande iconicité utilisées pour répondre à l'émergence d'une visée iconicisatrice s'inscrit, quant à lui, dans le modèle de typologie référentielle élaboré par Desclés (1991).

Enfin, un modèle d'économie linguistique fonctionnaliste (Frei 1982, Martinet 1955), appliqué au canal visuel gestuel rend compte de la conservation d'une iconicité (celle, hors visée iconicisatrice, des signes standards), mise au service conjugué d'une économie optimale de réception de messages par le système visuel et d'une économie articulatoire de la production manuelle des signes.

La partie qui va suivre constitue une application au paramètre mouvement de ce qui vient d'être présenté relativement à la grande iconicité et à l'iconicité moindre des signes standards, en conférant à la notion d'iconicité une valeur explicative différente, selon qu'elle a sa source dans une visée iconicisatrice ou non.

6. Le mouvement dans le cadre des structures de grande iconicité.

6. 1. Spécifications de taille et/ou de forme.

6. 1. 1. Spécifications : les signes.

Ces formes (ou ces tailles, parfois, les deux mêlées) que le locuteur réalise manuellement représentent et qualifient des actants particuliers (et non des types), participant au procès de l'énoncé.

Les spécifications de taille et/ou de forme sont composées simultanément :

- d'une configuration de la main (ou des mains) indiquant une forme de base,
- d'un mouvement et d'une orientation de la main (ou des mains) signifiant le déploiement de cette forme dans l'espace,
- d'un emplacement qui peut être
- ou un endroit du corps du locuteur,
- ou l'espace neutre situé devant lui,
- ou bien un signe du lexique standard précédemment émis,
- ou enfin, et c'est le cas le plus fréquent, la main dominée figurant une forme de base à partir de laquelle la forme décrite par la main dominante se déploie, par exemple : une forme tubulaire à partir d'une surface plate, ou une rangée de formes plates et verticales, ou encore un empilement, les unes dans les autres, de formes creuses et cylindriques..

Le mouvement s'inscrit dans le continu et rend compte du déploiement -au sens spatial, non temporel- de la forme dans l'espace, (s'amenuisant, se terminant en pointe, sinueux, etc.).

6. 1. 2. Spécifications : le rôle du regard et le déploiement de la forme.

Après examen minutieux il me semble que, pour spécifier une forme, les successions d'événements se présentent dans cet ordre : mouvement préparatoire de la ou des mains antérieur à la stabilisation spatiale de la forme à construire ; le regard fixe un point dans l'espace, l'activant en quelque sorte ; en fin de mouvement préparatoire, la ou les mains se stabilisent durant une ou deux images dans la portion d'espace activée par le regard.

Ce temps de stabilisation des mains dans l'espace, avant qu'un mouvement vienne caractériser le déploiement d'une forme, est extrêmement bref, mais systématique : une ou deux images, pas plus ; c'est à dire un temps de stabilisation antérieur au mouvement à venir d'un maximum d'un dixième de seconde. Soulignons que le caractère systématique de cette "pause" entre mouvement préparatoire et non pertinent, mouvement sémiologique et pertinent puis, comme on le verra par la suite, d'effacement et de liaison avec un autre mouvement préparatoire, revêt, sans doute, un caractère structural indispensable, au moins pour ce qui concerne la bonne réception d'un message.

Cela fait partie des compétences inconscientes des locuteurs natifs : en effet, de nombreux locuteurs entendants présentent une tendance à lier directement, sans temps d'arrêt les signes les uns après les autres. Les locuteurs sourds natifs disent avoir beaucoup de difficultés à comprendre ces personnes, sans d'ailleurs en expliciter la raison.

La configuration de départ de la forme à décrire est donc supportée par le regard du narrateur. Ensuite vient le déploiement proprement dit de la forme, selon un mouvement de la ou des mains. Ce mouvement est accompagné par le regard du narrateur, jusqu'à la fin du déploiement à valeur descriptive de la forme.

La fin du déploiement est, elle aussi, caractérisée par un arrêt du mouvement, et par une stabilisation dans l'espace de la ou des mains ayant participé à la construction de cette forme. Comme pour le début de la description, le temps d'arrêt du mouvement, avant que le narrateur continue la suite du récit (sauf si la forme qu'il vient de construire, par exemple comme locatif stable, participe, elle aussi à la suite de la narration), est extrêmement bref, tout au plus, la durée correspondant à trois images vidéo successives c'est à dire un maximum d'un huitième de seconde. Il y a donc une coordination oeil/main, geste/regard, d'une grande précision.

Vraisemblablement, mouvement du regard et mouvement des mains partent simultanément, l'arrêt du regard sur une portion d'espace que, par la même occasion, il "active", précède de très peu l'"installation" de la ou des mains comme forme à construire dans cette portion d'espace. La forme se déploie et est à son tour "activée" pendant toute la durée du déploiement, sous et par le mouvement du regard du narrateur. Le regard a, pourrait-on dire, comme fonction, de faire signifier le geste en train d'être émis dans un "ici" (préalable) suivi d'un "comme ça".

6. 2. Transferts situationnels.

6. 2. 1. Transferts situationnels : les signes.

Le locuteur vise à reproduire iconiquement dans l'espace situé devant lui des scènes qui figurent généralement un déplacement spatial d'un actant du procès de l'énoncé par rapport à un locatif stable. La main dominée représente le locatif structurellement obligatoire.

Les locatifs, seuls exemples de signes de la L.S.F. à ne pas être inscrits dans un mouvement, consistent en une simple configuration de la main.

L'action effectuée par la main dominante est aussi un paradigme restreint de configurations ; le mouvement qui représente la nature du déplacement inscrit l'ensemble de la structure de transfert situationnel dans du continu.

Aussi, dans un traitement de données image par image, on assiste à la séquence articulatoire suivante : un positionnement orienté de la main dans l'espace associé à une configuration puis à un mouvement (aboutissant à un emplacement qui termine la séquence).

Lorsque, comme c'est le cas pour les énoncés de transferts situationnels, où chaque paramètre de formation peut avoir une signification d'une relative autonomie, on a la séquence :

- (1) configuration du locatif par la main dominée,
- (2) configuration de l'agent par la main dominante,
- (3) mouvement effectué par la main dominante,
- (4) emplacement d'arrivée (positionnement terminal de la main dominante par rapport à la main dominée).

La résolution formelle de l'énoncé, séquentielle pour des raisons articulatoires, n'en est pas moins simultanée en ce sens que l'ensemble, pour être compris, doit être perçu comme une forme globale nécessitant la co-occurrence des paramètres.

Autrement dit, séquentialité et simultanité qui, selon des critères exclusivement formels, constituent deux systèmes de résolutions contradictoires, entrent dans un lien dialectique si l'on considère qu'ils sont régis par un principe d'iconicité.

6. 2. 2. Structures de transfert situationnel : rôle du regard.

Le regard se porte d'abord sur la portion d'espace où vient se "loger" le locatif stable de transfert situationnel, effectué par la main dominée immobile. Ensuite, le regard se porte à l'endroit même où la main dominante, représentant l'actant du déplacement, vient se placer. Le mouvement de la main dominante,

caractérisant la nature du déplacement envisagé, est ensuite supporté par le regard du narrateur, jusqu'au point d'arrêt du déplacement de la main dominante.

6. 3. Transferts personnels.

Ces structures reproduisent, en mettant en jeu tout le corps du locuteur, une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès de l'énoncé : humain ou animal le plus fréquemment, mais ce peuvent être aussi des non-animés. Le narrateur "devient", pour ainsi dire, la personne dont il parle, jusqu'à, chez certains locuteurs, lui ressembler physiquement.

A la différence des transferts situationnels, spécialisés dans des déplacements et des rapports de localisation, les transferts personnels sont à même de véhiculer la totalité des procès, et le mouvement des membres supérieurs et des mains joue un rôle central dans la simulation du procès en cours d'accomplissement.

7. Le mouvement caractérisant les signes standards.

Ce point, qui reste encore en friche dans l'étude des langues des signes, est certainement l'un des plus passionnants. Quelles sont les traces formelles qui font d'un nom un verbe, y a-t-il des traces formelles de cette opération ? Peut-on décomposer les unités gestuelles en atomes de sens, qu'en est-il de la relation entre mouvement de l'unité verbale, son statut de verbe (relations entre second et troisième niveau), le paradigme aspectuel, type de mouvement et sémantisme du verbe, type de mouvement et type d'aspect, dérivation des verbes en noms par marques d'origine aspectuelle ?...

Ce sujet est, pour le moment, beaucoup trop complexe, je me bornerai donc à ne fournir que quelques pistes.

Quelques exemples me permettront d'illustrer à quel point marques aspectuelles, sémantisme des unités verbales, type de mouvement pour les réaliser sont intriqués et rendent le problème des classes syntaxiques et des dérivations en LSF complexe et passionnant.

7. 1. Type de mouvement et sémantisme des unités verbales.

Si, dans une vision structurale étroite de la langue, le verbe est défini comme classe d'éléments commutables spécialisés dans la fonction prédicative, dans le rapport qui nous intéresse entre l'expérience et la langue, les verbes seraient considérés comme un paradigme dont un noyau dur représente conceptuellement un ensemble de morphologies -actancielles- irréductibles (Thom, 1972, Petitot, 1985).

Comment ne pas être sensible à cette hypothèse, pourtant élaborée à partir de langues orales, lorsque l'on constate la ressemblance certaine entre les graphes des morphologies élémentaires inventoriées par Thom et les formes des signes verbaux conceptuellement équivalents en L.S.F.

C'est particulièrement vrai pour les morphologies entrant en jeu dans la survie et la continuation de l'espèce. Il en va ainsi de la morphologie de capture manifestée en L.S.F. par la fermeture d'une configuration de départ ouverte de la main et que l'on trouve dans des verbes comme [PRENDRE], [ARRACHER], [ATTRAPER], [COMPRENDRE], [APPRENDRE...une leçon], [SE SITUER..."prendre place"], [APPRENDRE UNE NOUVELLE].

De même, pour la morphologie de bifurcation (émission) manifestée en L.S.F. par l'ouverture d'une configuration de départ fermée de la main que l'on trouve dans des verbes comme [EMETTRE], [CRIER], [DIFFUSER], [INFORMATION], [ALLUMER L'ELECTRICITE].

Ressemblance encore entre la morphologie de

- "finir" et L.S.F. [ALLER JUSQU'AU BOUT DE],
- "changer" et L.S.F. [CHANGER], [DEVENIR],
- "rejeter" et L.S.F. [REFUSER], [REJETER], [RENOYER],
- "secouer" et L.S.F. [SECOUER], [SAUTER].

En extrapolant quelque peu, on peut voir dans L.S.F. [DONNER (MOI A TOI)], [DONNER (TOI A MOI)], en situation, les corps (verticaux) des protagonistes figurer les parallèles horizontales du graphe (les actants stables) et le mouvement des mains reliant les deux corps comme la discontinuité propre à la morphologie de don.

7. 2. Répétition du mouvement et sémantisme des unités verbales.

De nombreux verbes, en LSF, se distinguent par le fait que leur présentation hors contexte et normée dans les dictionnaires de langues des signes, s'assortit d'un mouvement simple ou d'un mouvement répété deux fois.

Avec un mouvement simple, on a affaire à des verbes comme : [TROUVER], [GAGNER], [REUSSIR], [VOLER], [TOUCHER], [JETER], [METTRE], [LAISSER], [LAISSER TOMBER], [CREER], [ABANDONNER], [PUNIR], [OUVRIR], [SE TROMPER], [RECEVOIR], [ACCEPTER], [PERDRE], [REFUSER], [DECIDER], etc.

Au contraire, le mouvement est répété deux fois pour les verbes :

[ESSAYER], [FAIRE UN EFFORT], [SE PLAINDRE], [PREPARER], [REPARER], [HESITER], [PROTESTER], [DISCUTER], [TRAVAILLER], [ATTENDRE], [ECOUTER], [BOUGER], [RACONTER], [CONSEILLER], [ENSEIGNER], etc.

Comme, en contexte, on a bien tous les cas de figures possible, (dans mon corpus principal, [CREER] est attesté avec mouvement répété deux fois et, au contraire, [ENSEIGNER] est attesté avec un mouvement simple), on pourra dire que, pour un verbe donné, la répétition ou non de son mouvement revêt un caractère marqué -ou non marqué- en fonction de son sémantisme.

On remarquera, en effet, que dans les listes présentées ci-dessus, les verbes de la seconde catégorie sont plus fréquemment envisagés dans le cadre continu de leur accomplissement, alors que les premiers cités le sont plus dans le cadre ponctuel succédant à leur accomplissement.

Indépendamment de la marque formelle de l'accompli, on pourrait voir dans le mouvement du verbe (simple ou répété deux fois) le fait que l'énonciateur envisage celui-ci dans son processus ou en fonction du résultat de ce même processus.

Des exemples qui précèdent, il semble bien que, dans l'optique de l'articulation entre le monde et la langue, soit dévolue au mouvement des unités verbales hors contexte, la figuration morphologique du schéma actanciel, tandis qu'en langue, (et l'on voit bien que les deux angles de recherche ne sont pas contradictoires mais complémentaires), le mouvement du verbe en L.S.F. constitue un paradigme aspectuel (répétitif, etc...) dont l'un des membres est non marqué (degré zéro aspectuel).

Dans le premier cas, on parlera de mouvement morphologiquement spécifique, ou mouvement intrinsèque, inhérent au sémantisme du verbe. Dans le second, dans la mesure où certains mouvements (répétition, non accomplissement) sont reproductibles et applicables à un grand nombre d'unités verbales, on parlera d'aspects.

7. 3. Mouvement et aspects du verbe.

Différents marqueurs (signes standards désémantisés, mimique faciale, mouvement) sont utilisés pour réaliser les -nombreux- aspects de la Langue des Signes Française. Le paramètre mouvement est le marqueur aspectuel principal des aspects suivants :

a) "Répétitif".

Le mouvement du procès de l'énoncé est répété plusieurs fois : ainsi [1ère pers.] + [TRAVAILLER répété plusieurs fois] signifie "je travaille sans cesse".

Cet aspect peut être associé à certains prédicats adjectivaux: [LUI] [MALADE], avec le mouvement associé à [MALADE] répété plusieurs fois (trois au minimum) signifiera à peu près "il est tout le temps malade".

Le nombre de répétitions, associé à une expression du visage (marqueurs quantitatifs), est iconiquement relié à la répétitivité du procès ou de l'état dans l'univers de la référence. A noter que, pour que la répétition ait une quelconque valeur aspectuelle, il faut qu'elle soit au moins égale à trois fois. En effet, la répétition à deux reprises (avec mouvement moins ample et plus rapide) est souvent la marque d'une nominalisation dans le cadre de l'opposition verbo-nominale ; en systématisant (et en simplifiant) on a donc : action-verbe simple : 1 fois ; nom : 2 fois ; action-verbe+répétitif : au moins 3 fois.

Mais en fait, les choses sont plus complexes que cela, car il faut tenir compte, en outre, du sémantisme du verbe ; ce point, concernant le mixage des valeurs aspectuelle, nominale, verbale et du sémantisme de l'unité verbale sera examiné plus loin.

b) "Être sur le point de".

Le signe verbal représentant le procès n'est pas effectué dans sa totalité par le locuteur ; c'est à dire que le mouvement du verbe est seulement esquissé. [1ere personne + DIRE avec le mouvement à peine esquissé] pourra se traduire en français par "j'étais sur le point de dire..., j'allais dire..., -mais je ne l'ai pas fait-".

A première vue, il peut paraître surprenant de voir qu'une marque supplémentaire sur le plan du signifié soit rendue par une réduction du signifiant. C'est sans compter sur la mimique faciale, extrêmement marquée (mâchoires serrées, lèvres pincées, front plissé, expression légèrement soucieuse). Ces exemples constituent un cadre de recherche idéal quant à la question des limites en deçà desquelles un signe ne peut être compris (jusqu'où peut on aller dans la réduction économique d'un signe pour qu'il continue néanmoins à faire sens et à se démarquer des autres).

c) "En cachette" (aspect).

La forme en est complexe ainsi que la valeur signifiée ; s'agit-il d'un aspect ou d'un mode ?, je ne saurai répondre de manière tranchée à cette question. Cette marque indique qu'une action a été effectuée en la dissimulant. Sur le plan formel, les signes sont déplacés sur la partie latérale du corps, le plus près possible de celui-ci, leur ampleur est extrêmement réduite. Les signes en position haute voient leur accomplissement (leur mouvement) comme tiré vers le bas.

D'une manière générale, quoique la seule constante de "en cachette" concerne la réalisation atténuée et déplacée des signes, une mimique faciale y est souvent associée qui consiste en un léger rictus (lippe latérale du même côté que la signation), pouvant être accompagnée si la dissimulation s'accompagne d'une tromperie du "détrimental actif".

d) "Aparté".

Dans le cas de l'aparté, la mimique faciale n'est qu'un complément, dont la seule constante est la raideur du visage et l'immobilité de ses traits mimiques. Les sourcils sont souvent froncés, sans que pour autant le locuteur ait un air soucieux. C'est dans la réalisation même des signes que réside l'indice invariant des apartés : extrême raideur du corps et des signes ; ceux-ci se portent vers la partie haute du corps (le plus près possible du visage) et s'effectuent selon un mouvement de très faible amplitude.

e) Enfin, en semi-transfert personnel.

(cf. Cuxac, 1996), l'ampleur du mouvement, ainsi que sa réalisation rapide, lente, saccadée, etc. jouent le rôle de compléments de manière indiquant la façon dont l'actant, transféré le temps de l'émission du verbe standard, effectue l'action.

7. 4. Mouvement, sémantisme du verbe, opposition verbo-nominale et aspects : un aperçu du problème.

De nombreuses unités verbales standards en langue des signes sont dérivées en noms standards lorsque le mouvement qui les caractérise est moins ample et répété deux fois.

On a ainsi, selon cette régulation syntaxique :

- [METTRE DES LUNETTES] et [LUNETTES],
- [OUVRIR (FERMER) UNE PORTE] et [PORTE],
- [OUVRIR (FERMER) UNE FENETRE] et [FENETRE],
- [SE MARIER] et [MARIAGE],
- [S'ASSEOIR] et [CHAISE], etc.

On constate que le sémantisme de ces unités verbales est une action plutôt ponctuelle, non durative, amenant un changement d'état. Toutefois, il faudrait prendre garde à ne pas trop systématiser, car un indice, comme l'investissement corporel et mimique (fort lorsqu'il s'agit du verbe, faible ou nul lorsqu'il s'agit du nom), et donc l'ampleur du mouvement, se combine avec le phénomène de répétition du mouvement et semble constituer, bien plus que cette dernière, la donnée fondamentale permettant de distinguer formellement, en contexte, un verbe d'un nom. J'ai, par exemple, vu souvent signer [CHAISE] sans répétition du mouvement ; seuls, l'ampleur moindre de ce dernier et l'absence d'investissement corporel (tension) indiquaient le caractère nominal du signe.

D'autres verbes, nombreux aussi, dont on reparlera par la suite, incluent dans leur sens un objet fréquemment associé (c'était aussi le cas de "mettre des lunettes"). Ce qui distingue le nom du verbe est, à

la différence des exemples précédents, l'ampleur du mouvement car, nom ou verbe, le mouvement est répété deux fois.

C'est le cas de :

- [CONDUIRE (UNE VOITURE)] et [VOITURE],
- [SECOUER UN TAPIS] et [TAPIS], etc.

Pour [RHINOCEROS] et [FONCER TOUT DROIT], dont le verbe est historiquement dérivé, il y a adjonction marquée d'un mouvement rectiligne vers l'avant.

D'autres, qu'ils soient verbes ou noms, connaissent des phénomènes de dérivation moins spectaculaires mais généralisables. On peut en pointer les grandes lignes ; le verbe, conjugué, est toujours marqué par un investissement corporel important : ampleur du mouvement, tension musculaire, marques modales ou aspectuelles mimiques. Souvent, le verbe standard, dans le cadre d'énoncés standards est référentialisé par le regard, même lorsque le locuteur n'entre pas dans des successions d'événements participant à une narration.

On reconnaît de la même manière un adjectif en fonction prédicative (marqué comme un verbe) et un simple déterminant du nom (sans la tension ni la majeure partie des marques mimiques).

Il y a aussi les passages en semi-transfert personnel, très fréquents, qui voient le locuteur amorcer très brièvement un transfert personnel, le temps de l'émission du verbe standard (fuite du regard de l'interlocuteur, fort investissement corporel durant l'émission du verbe standard, fin du transfert avec retour sur le visage de l'interlocuteur, petits hochements de tête signalant la reprise de l'interaction).

J'ai essayé d'y voir un peu plus clair à partir d'unités sémantiques fortement attestées dans un de mes corpus, il s'agit de [CREER], [ENSEIGNER], [SIGNER], [INTERPRETER].

[SIGNER] est le plus fréquent, en effet, les sourds l'utilisent aussi parfois pour signifier "parler", "communiquer". [SIGNER], lorsqu'il est non marqué a son mouvement répété deux fois.

Pour [SIGNER], la différence entre nom et verbe est flagrante : en tant qu'unité verbale, le mouvement peut être répété plusieurs fois (aspect répétitif) et l'investissement corporel est important (ampleur du mouvement au niveau des avant-bras et des bras). Les [SIGNES], en tant que nom est effectué selon un mouvement qui se répète deux fois (identique à l'unité verbale non marquée) ou trois fois.

De toutes façons, l'opposition nom/verbe se joue au niveau de l'ampleur du mouvement et de l'investissement corporel (très faible lorsqu'il s'agit du nom "les signes"). L'écartement entre les bras et les mains gauche et droite est aussi très significatif : important lorsqu'il s'agit d'une unité distributrice de rôles, minimal lorsque ce n'est pas le cas. Parfois même, les mains se frôlent jusqu'à se toucher lorsqu'il s'agit du nom "les signes". Enfin, quoique ce ne soit pas systématique, mon informateur principal réalise fréquemment le nom "les signes" ou "un signe" au moyen d'un mouvement circulaire oblique et non dans l'axe vertical, comme c'est toujours le cas pour le verbe [SIGNER]

Pour [ENSEIGNER], dont la norme est censée être la répétition du mouvement, il s'agit d'un verbe et seulement d'un verbe, tout au moins dans l'ensemble du corpus, distributeur de rôles dont l'agent est spécifié lorsqu'on a affaire à un fort investissement corporel.

Je dis bien censée être, car, dans l'ensemble du corpus, on trouve 21 occurrences de ce verbe sans répétition du mouvement, contre 18 avec répétition simple, et 4 avec répétition du mouvement au moins égale à trois fois. Les cas de répétition supérieure à trois fois sont tous assimilables à la forme marquée du "répétitif". Non répété dans son mouvement, [ENSEIGNER] a à voir avec des situations particulières référentielles où quelqu'un enseigne à quelqu'un d'autre. Il apparaît souvent sous cette forme, orienté vers le locuteur (patient), avec fort ("untel m'enseigne") ou faible ("on m'enseigne", "je suis enseigné") investissement corporel. Lorsque le mouvement est "normalement" répété deux fois, on a affaire à une valeur non référentiellement concrète ou spécifique du verbe, une valeur générale, comme "j'enseignais les signes à cette époque là", "il enseigne les signes" (c'est son métier), "le lundi soir, untel enseigne les signes", etc.).

[CREER] est encore plus intéressant. Comme [ENSEIGNER], il s'agit d'une unité distributrice de rôles à valence 2, bloquant sémantiquement, sans ajout de marques complémentaires, un agent non animé.

[CREER], en tant que verbe conjugué non marqué, voit son mouvement non répété (26 occurrences dans l'ensemble du corpus). Avec le même mouvement répété trois fois ou plus (il n'y a aucune occurrence de [CREER] avec mouvement répété deux fois, trois avec mouvement répété trois fois, une avec mouvement

répété quatre fois, ainsi que pour cinq et six fois), il s'agit de la marque aspectuelle "répétitif" (donc, "quelqu'un qui crée quelque chose à plusieurs reprises, qui crée sans arrêt". Dans un exemple du corpus, on a affaire au contexte suivant : "je vais faire une conférence" [THEME QUOI ?, pointage], c'est à dire "dont le thème est" [ASSOCIATION] suivi du verbe [CREER] répété trois fois dans des portions d'espace différentes auquel s'adjoint un aspect "ponctuel", (réalisé par la mimique faciale), à chaque répétition du mouvement ; il s'agit donc d'une répétition concernant des associations (la répétition justifie le pluriel) différentes, dans des endroits différents. Le lien entre [ASSOCIATIONS] et [CREER] n'étant pas marqué, on a affaire au blocage sémantique normal non animé = non agent, renforcé par le fait que le procès est effectué sans investissement corporel.

Ce sont donc des associations créées ponctuellement, à des moments différents, et dans des endroits différents, sans actualisation du rapport actanciel "agent" à forte activation corporelle. La traduction la plus approchée en français serait "la Création des Associations", c'est à dire l'équivalent d'une nominalisation.

Enfin, [INTERPRETER] est attesté 34 fois sans répétition de son mouvement : dans tous les cas, il s'agit du nom "un interprète". Deux occurrences où le mouvement est répété deux fois et il s'agit là du verbe "interpréter" ayant une valeur générale. Cela illustre bien à quel point il faut se méfier des systématisations, comme celle de dire que (cette critique me concerne au premier chef), dans le cadre théorique de la question de l'opposition verbo-nominale, le nom, en LSF est répété, alors que le verbe de même racine, lui, ne l'est pas. Le même verbe [INTERPRETER] voit à deux reprises son mouvement répété quatre fois, sans que l'on puisse dire qu'il s'agisse d'une répétition : dans ces deux exemples, il s'agit d'une action référentielle concrète de longue durée sans interruption ("... et derrière lui, une personne interprétait son discours ...", "... il interprétait sans arrêt ..."). Cela ne me conduit pas à renoncer au classement : "répétition du mouvement par trois fois au moins de l'unité verbale" = aspect "répétitif", mais à condition d'y ajouter, comme pour toute tentative de classement structural, qu'il s'agit d'une valeur moyenne, et que la valeur "réelle" (c'est à dire en contexte) signifiée des aspects, comme celle des modes, est tributaire du sémantisme du verbe auquel ces marques s'appliquent.

Une étude sémantique poussée permettrait de voir quels sont, pour chaque verbe LSF, les types de "dérivation" nominale actualisés. Je pense que le sémantisme particulier du procès, combiné à une absence d'investissement corporel et l'adjonction d'aspects est un procédé généralement utilisé en LSF. Mais cela semble bien être différent d'un procès à l'autre et dépendre essentiellement du sémantisme du verbe.

8. Complexe emplacement-orientation-mouvement et spatialisation des relations actancielles.

La plupart des verbes à valence 2 ou plus sont appelés improprement flexionnels. Orientables serait plus juste, car la référence est ici spatiale : pour ces verbes, le complexe orientation de la main-direction du mouvement-emplacement du signe marque à lui seul l'agent (point de départ du mouvement verbal) et le patient ou le bénéficiaire (point d'arrivée du mouvement).

Lorsque les actants du procès de l'énoncé sont les protagonistes du procès de l'énonciation, le complexe orientation-mouvement suffit à lui seul à indiquer l'agent et le patient du procès sans avoir recours à des marqueurs pronominaux. Lorsque les actants du procès de l'énoncé ne participent pas à la situation d'énonciation, il est assigné aux signes qui les caractérisent et si ces signes sont déplaçables une place dans des portions distinctes d'espace. Si ces signes ne sont pas déplaçables (en raison d'un point de contact obligatoire avec le corps), ils sont repris par des anaphoriques (configurations spécifiantes ou pointages) qui permettent de les spatialiser pertinemment dans des portions d'espace différentes.

Cela donne lieu à des résolutions morphologiques assez complexes que je ne ferai qu'évoquer :

- les verbes dont l'orientation ne change pas et où l'indication de la relation actancielle est le seul fait du mouvement comme [DIRE].
- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent en fonction de la relation, comme [MONTRER]. Ce sont les plus nombreux.
- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent, l'orientation changeant de manière complexe, comme [DEMANDER].
- les verbes dont l'orientation et le mouvement changent, le mouvement changeant de manière complexe, comme [REPONDRE].
- les verbes à emplacement fixe sur le corps nécessitant de ce fait un double mouvement (où l'agent, s'il n'est pas l'énonciateur, et vers lequel se dirige en premier le mouvement fait figure de relais spatial à partir duquel, dans un deuxième temps du mouvement va s'indiquer la relation effective), comme [FAIRE, AVOIR CONFIANCE, et variante de AIMER].

- enfin les verbes à emplacement fixe sur le corps et non orientables, seuls à nécessiter des marques personnelles ordonnées dans le temps.

Ces derniers sont très peu nombreux, et ce n'est pas, en fait, un hasard si la plupart des verbes, en LSF, se localisent en position neutre (sans contact avec le corps) et souvent basse : cela permet, en effet, de réaliser spatialement, avec un maximum de facilité, les relations actancielles.

9. Conclusion

Le traitement qui a été accordé au mouvement illustre bien la différence entre la grande iconicité et l'iconicité des signes standards. Il y avait peu de choses à dire dans le premier cas, du fait d'avoir isolé le mouvement de son contexte d'apparition (ensemble du corps, regard, mimique, configurations et emplacements des mains, etc...). Cette remarque s'applique essentiellement au mouvement qui, en raison de son caractère non discret, est totalement impliqué, à chaque instant de sa réalisation, dans la globalité du sens. En effet, notre recherche menée dans le cadre de la grande iconicité et portant sur les unités généralement discrètes que sont les configurations de la main a au contraire montré combien le traitement de ce paramètre pouvait nous éclairer sur les traits pertinents cognitivement dans le monde de l'expérience sensible (Cuxac, 1996).

Par contre, l'isolement du mouvement dans le cadre de la réalisation des signes standards a pu nous fournir des renseignements précieux sur la spécialisation sémantique-iconique d'un paramètre en quelque sorte détachable, conçu comme le résultat d'une évolution linguistique économique placée sous la contrainte de conservation de l'iconicité.

Bibliographie

CUXAC C., 1996, "Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes ; analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la Langue des Signes Française", Thèse de Doctorat d'État, sous la direction de M. le Professeur F. François, Université René Descartes, Paris V.

CUXAC C., 1997, "Expression des relations spatiales et spatialisation des relations sémantiques en Langue des Signes Française", 'Diversité des langues et représentations cognitives', C. Fuchs et S. Robert (eds.), Ophrys, Paris, pp. 150-164.

CUXAC C., à paraître, La Langue des Signes Française : références spécifiques et grande iconicité.

DESCLÉS J.P., 1991, "La prédication opérée par les langues (ou à propos de l'interaction entre langage et perception)", 'L'objet sens et réalité', Langages n° 103, septembre 1991, Larousse, Paris, pp. 83-96.

FREI H., 1982, La grammaire des fautes, Slaktine Reprints, Genève-Paris.

LAKOFF G., 1997, "Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique", 'Diversité des langues et représentations cognitives', C. Fuchs et S. Robert (eds.), Ophrys, Paris, pp.165-181.

LAKOFF G. et JOHNSON M., 1985, Les métaphores dans la vie quotidienne, Editions de Minuit, Paris.

LANGACKER R., 1987, Foundations of cognitive grammar, volume 1, Stanford University Press.

LANGACKER R., 1991, Foundations of cognitive grammar, volume 2, Stanford University Press.

MARTINET A., 1955, Economie des changements phonétiques, Francke S. A., Berne.

PETITOT J., 1991, "Syntaxe topologique et grammaire cognitive", 'L'objet sens et réalité', Langages n° 103, septembre 1991, Larousse, Paris, pp. 97-128.

THOM R., 1972, Stabilité structurelle et morphogénèse, Ediscience, Paris.

THOM R., 1979, "La genèse de l'espace représentatif selon Piaget", 'Théories du langage, théories de l'apprentissage', organisé et recueilli par M. Piatelli-Palmarini, Seuil, Paris, pp. 503-509.

THOM R., 1980, Modèles mathématiques de la morphogénèse, Christian Bourgois, Paris.

YAU Shun-Chiu, 1988, "Création de langues gestuelles chez des sourds Isolés", Thèse de Doctorat d'État, sous la direction de M. le Professeur A. Culioli, Université de Paris VII.